

impulsion

le Bulletin officiel de la commune de **Dison** - n° 14 mars 2011

- > Ecologie : des **économies** au **quotidien**
- > Offensive hivernale : **merci**
- > Les **jeunes** et le **Resto du cœur**
- > **Audincourt 50 ans** déjà



DISON

ENTRE VILLE ET CAMPAGNE



EDITORIAL

Dison, l'écologie au quotidien

Préserver aujourd'hui l'environnement pour le sauvegarder demain et pour les générations qui nous suivent, tel est l'enjeu fondamental des défis auxquels nous sommes confrontés, qui que nous soyons et où que nous nous trouvions sur cette terre.

Nous avons tous notre part à prendre dans cet immense combat pour sauver notre planète des mille et un périls qui hypothèquent son devenir et dont pour la plupart nous sommes à l'origine.

Les Communes ont dès lors aussi leur pierre à apporter à la défense et à la protection de notre environnement de proximité.

C'est qu'en l'occurrence, l'appel du Président des Etats-Unis, John F. KENNEDY, il y a plus d'un demi-siècle, n'a rien perdu de sa pertinence : « Penser globalement, mais agir localement ».

C'est pourquoi notre commune, encouragée, à la mesure de ses moyens, toutes les initiatives qui visent à préserver l'environnement communal, qu'il s'agisse des personnes ou des biens.

Bon nombre d'actions ou compétences communales sont concernées, que ce soit l'aménagement du territoire et l'urbanisme par les prescriptions urbanistiques, l'énergie par l'octroi de primes communales aux économies d'énergie, le traitement des déchets par une prime communale de quatre cents par kilo de papier et cartons collectés par les mouvements de jeunesse ou associations diverses, l'éducation à la santé et à une alimentation saine dans les écoles par la distribution régulière et gratuite de fruits aux élèves, par la fourniture de repas chauds à domicile aux personnes âgées ou handicapées, par l'entretien du ménage de ces mêmes personnes ou par diverses aides confiées au service communal d'aides ménagères, etc.

Notre Commune s'efforce en conclusion de mettre en œuvre chaque jour des mesures répondant aux besoins du développement durable et social de Dison au service de tous.

2 Edito du bourgmestre Y.Ylief

Sommaire

3 Objectif zéro déchet dans mon école

4-5 Bilan de la première offensive hivernale

6 Nouvelles primes communales « Energie »

7 Domidis étend ses activités E-Dison fait des heureux

8 Audincourt, 50 ans d'Amitié

9 Le service population et la gestion active des files

10 Je cours pour ma forme

11 Quoi de neuf sur Dison.eu ?

12 Les jeunes élus en herbe se mobilisent pour le Resto du Cœur de Verviers

SOMMAIRE

impulsion
le Bulletin officiel de la commune de Dison - n° 14 - mars 2011

Tirage : 6200 exemplaires

Distribution : toutes boîtes

Coordination : Jean-Paul MAWET

Editeur responsable

& Rédaction : Administration communale de Dison

Rue Albert 1er, 66

Tél : 087/39 33 40

Fax : 087/34 15 87

www.dison.eu

Mise en page : perspectives



Objectif zéro déchet dans mon école



Depuis quelques semaines, les élèves de maternelle et primaire des différentes écoles communales ont lancé une nouvelle révolution ...

S'attaquer aux déchets d'emballage des collations

En effet nous sommes souvent victimes de suremballage : présentation individuelle, emballage de portions uniques elles-mêmes emballées par conditionnement plus grand, ... ! Les producteurs ne cessent de pousser leur imagination toujours un peu plus loin pour créer de nouveaux produits et surtout de nouveaux emballages plus attractifs les uns que les autres, plus ludiques ... plus tentants pour les enfants.

Ces produits coûtent plus chers et la portion individuelle génère de 2 à 7 fois plus de déchets d'emballage que la même marque de biscuits emballés dans un grand conditionnement.

C'est ainsi qu'en collaboration avec INTRADEL, la commune a offert à tous les enfants une boîte à collation.

Boîte moins volumineuse qu'une boîte à tartines, elle permet d'éviter le suremballage, les sachets plastiques et le papier alu. Cette boîte gardera le petit gâteau en parfait état mais aussi les fruits et les légumes de saison. Elle permet également aux parents de faire des économies en achetant en grand conditionnement, en vrac ou à l'a découpe.

Cette Boîte à fraîcheur ne génère aucun déchet à l'école et ménage votre portefeuille.

N'hésitez pas à inciter vos enfants à en faire bon usage !





Offensive hivernale : Merci

Nous avons connu une période froide et neigeuse du 24 novembre 2010 au 5 janvier 2011.

Nous étions préparés à la venue de l'hiver. En effet, en octobre dernier, le Conseil communal avait décidé, sur proposition du Collège, de conclure une convention avec le service public de Wallonie. La commune prenait l'engagement de commander immédiatement et de stocker dès novembre la moitié de la quantité de sel de déneigement prévue à savoir 180 tonnes (c'est le maximum que nous pouvons entreposer dans les loges du site de la rue des Auris dans des conditions de conservation acceptables), l'autre moitié nous serait livrée pendant l'hiver en fonction de notre demande.

Qui aurait pu prédire une situation telle que nous l'avons vécue : une alternance de précipitations neigeuses et de périodes de froid intense empêchant tout dégel !

Le matériel était prêt : deux camions munis chacun d'une lame de déneigement et d'une sableuse, une camionnette pourvue d'une épandeuse. En outre, nous avons acquis quelques mois plus tôt un tracteur type agricole pouvant être équipé l'été d'un bras pour éparer (faucher) les talus et accotements et l'hiver d'une lame de déneigement à l'avant et d'une épandeuse à l'arrière.

L'équipe du service de déneigement est sortie la nuit à 33 reprises (départ à 4 h du dépôt !).

Le piquet «déneigement » qui intervient sur demande de Monsieur le Bourgmestre ou de l'échevin des travaux après 16h en semaine et durant les week-ends, a été appelé 13 fois.

Nos ouvriers ont dégagé les grands axes en priorité (itinéraires TEC et voies de grande circulation). Pendant les rares périodes d'accalmie, ils ont pu déneiger la plupart des routes secondaires ainsi que les voiries communales situées dans les cités et les lotissements.

Ils ont accompli un travail considérable dans des conditions difficiles sacrifiant les week-ends en général et ceux des fêtes en particulier pour être au service de la population disonaise.

Au nom des habitants de la commune de Dison, je tiens à leur témoigner notre profonde gratitude.



Equipe de déneigement des espaces publics





Quant au bilan financier, il s'établit comme suit : 330 tonnes de sel et 210 tonnes de laitier ont été épanchés afin de rendre les rues moins dangereuses, soit un coût de 30.000 € et ce sans compter les 560 heures supplémentaires prestées.

Sur proposition de Monsieur le Bourgmestre, le Collège, après avoir demandé trois offres de prix, a décidé de faire appel à l'entreprise Wilkin d'Andrimont afin de dégager les chemins de Wozz et Jean-sans-Peur et de déglacer les rues Fonds-de-Loup et du Châtelet et ce, avec pelle mécanique et camions.

Composition du piquet de déneigement (chauffeur + convoyeur) :

du 22 au 28 novembre : Messieurs Liégeois et Correia
du 29 nov. au 05 déc. : Messieurs Yousoupov et Schwanen
du 6 au 12 décembre : Messieurs Lecloux et Bonaventure
du 13 au 19 décembre : Messieurs Lemoine et Melon
du 20 au 26 décembre : Messieurs Vatriquant et Piette
du 27 déc. au 2 jan. : Messieurs Bréda et M'Potsos
du 3 au 9 janvier : Messieurs Ernst et Laurent

Service « déneigement » :

Messieurs Correia, Ernst, Gerono, Laurent, Liégeois, Piette, Vatriquant, Yousoupov.

Equipe de déneigement des espaces publics (trottoirs, escaliers, ...) :

Mesdames Bailly, Vaessen, Messieurs Bonaventure, Gruselin, Melon, Nelson, Vanstraelen

Responsable : M. Simar, agent technique



Service déneigement

Piquet déneigement





Nouvelles primes communales « énergie »

En vue de réduire les émissions de CO2 de 20% d'ici 2020, la Région wallonne a notamment mis en place une série de primes « énergie » et augmente progressivement les exigences en termes de performances énergétiques des bâtiments neufs ou en rénovation.

A Dison, un programme de primes « énergie » existe depuis 2009 et vise à aider les citoyens disonais dans leurs investissements économiseurs d'énergie. Ce programme, déjà adapté plusieurs

fois, est à nouveau mis à jour aujourd'hui afin de s'aligner sur les exigences de la région.

Ainsi, l'accent a été mis sur l'isolation et les énergies renouvelables, avec l'apparition de la prime pour l'isolation du sol et de la prime pour l'installation d'une chaudière biomasse à alimentation automatique. Pour chaque type d'investissement, le tableau ci-dessous reprend les primes régionales et provinciales en vigueur



	Type de travaux	Prime régionale			Prime provinciale	Prime communale
Audit	Audit énergétique	Classique : 60% de la facture (360 à 1000,-€ selon le type d'habitation)		Thermographie : 50% de la facture (200 à 700,-€ selon le type d'habitation)		Forfait de 50,-€
Isolation	Isolation du toit	10,-€/m ² avec entrepreneur	5,-€/m ² sans entrepreneur	Surprime de 3,-€/m ² si isolant naturel		10% de la prime régionale énergie, limité à 100,-€
	Isolation des murs	30,-€/m ² par l'extérieur	20,-€/m ² par l'intérieur	10,-€/m ² par le creux		10% de la prime régionale énergie, limité à 300,-€
	Isolation du sol	27,-€/m ² sur dalle		10,-€/m ² par cave		10% de la prime régionale énergie, limité à 200,-€
	Double vitrage	45,-€/m ²				10% de la prime régionale énergie, limité à 175,-€
Equipements	Chaudière au gaz naturel à condensation	400,-€ pour une chaudière de 50kW		Surprime de 50,-€ si régulation fonctionnelle		Forfait de 80,-€
	Chaudière biomasse automatique (pellets, céréales,...)	1750,-€ pour une chaudière de 50kW				Forfait de 175,-€
	Pompe à chaleur	750,-€ si eau chaude sanitaire	1500,-€ si chauffage simple	2250,-€ si combinaison		10% de la prime régionale énergie, limité à 175,-€
	Micro cogénération	20% de la facture (max. 15 000,-€)				
	Panneaux solaires thermiques (chauffe-eau solaire)	1500,-€ pour une installation de 2m ² à 4m ² + 100,-€/m ² supplémentaire (max. 6000,-€)			Forfait de 650,-€	25,-€/m ² , limité à 175,-€



ainsi que les nouvelles primes communales.

Les primes sont cumulables entre elles pour autant qu'elles ne dépassent pas un plafond de 500 € par demandeur et par an. La demande doit porter sur des travaux faisant l'objet d'une facture datée au plus tôt du 1er mai 2010. Le règlement et le formulaire de demande sont disponibles sur simple demande à la Maison communale ou en téléchargement sur la page « énergie » du site

Internet de l'Administration Communale :

http://www.dison.eu/fr/Vie_Administrative/Services/Energie.html

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la conseillère en énergie de la commune, Mlle Aline VENDERICK. Elle est à votre disposition par téléphone (087/39.33.40) ou sur rendez-vous.





Domidis étend ses activités

Plus de vingt emplois créés ...

Et désormais plus de 200 clients ...

Tels sont les résultats de DOMIDIS, la société de titres-services créée à Dison par l'Agence Locale pour l'emploi ...

Au terme de 18 mois de fonctionnement, le succès est donc au rendez-vous !

Et il n'y a aucune raison que cette évolution s'interrompe.

Depuis quelques semaines en effet, un nouveau service est mis à disposition de nos clients.

Outre les traditionnelles prestations d'aide-ménagère,

DOMIDIS vous propose désormais un service de repassage.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- soit notre aide-ménagère vient repasser à votre domicile ...
- soit vous déposez votre linge en nos bureaux (132 - rue Albert 1er à Dison) et vous venez le récupérer 48 heures plus tard.

Simplifiez-vous la vie pour 7.50 € de l'heure ! ... ou plutôt 5.95 € puisque vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale ...

Plus de renseignements ?

DOMIDIS - 087/32.15.41 (demandez Joëlle).



E-Dison à fait des heureux !

C'est avec succès que la deuxième édition de la grande Tombola des commerçants disonais et andrimontois s'est clôturée le 20 janvier dernier. C'est Monsieur Claessen, Gérant de l'enseigne Hubo qui a procédé au tirage au sort des 7 gagnants en présence des 2 agents de l'Agence de Développement Local de Dison.

Le comité E-Dison a eu l'immense plaisir de remettre les différents prix d'un montant total de 1690 € aux lauréats le samedi 29 janvier à Dison. Une petite réception était organisée à cet effet et les élus locaux de Dison étaient présents pour célébrer cet événement.

- 1er prix : Chèque Hubo d'une valeur de 1000 €
C'est M. Heud - enseigne Hubo qui a remis le premier prix à Mme Goudelis Catherine de Petit-Rechain
- 2ème prix : Pneus Soret d'une valeur de 200 €
C'est M. Screve - graphisme Perspectives qui a remis Mme Claessens Claudine de Dison
- 3ème et 4ème prix : Journée de thermalisme en ville de l'Institut Circé d'une valeur de 170 €
C'est Mme Demaret - enseigne Circé qui a remis les prix à Messieurs Lorquet Christian et Bartholome Alain de Dison
- 5ème, 6ème et 7ème prix : Chèque d'une valeur de 50 € à faire valoir dans l'ensemble des commerçants participants
C'est Mme Demoulin - Ets Demoulin, Messieurs les Echevins J-P. Mawet et W. Formatin qui ont eu le plaisir de remettre les 3 derniers prix à Mesdames Gambs Nadine, Nellissen Annick et Bonami Jenny de Dison.

GAGNANTS de la GRANDE TOMBOLA E-DISON

www.e-dison.be

DISON
ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

un souffle nouveau



Audincourt est une ville du département du Doubs et de la région de Franche-Comté. Elle ressemble en plusieurs points à notre cité ; nombre équivalent d'habitants, région verdoyante et héritage d'un passé industriel lié au travail de la laine. Aujourd'hui, sa principale entreprise produit des équipements et composants pour l'industrie automobile (Peugeot) dont la plus grande usine est située dans la commune voisine de Sochaux.

A l'origine, c'est dans des camps de prisonniers de guerre en Allemagne que des Disonnais et des Audincourtois se sont rencontrés, ont appris à se connaître et à s'apprécier. Et c'est le 16 juillet 1961 que René GIRARDOT, Maire d' Audincourt et



Audincourt, 50 ans d'amitié

Léon LAMARCHE, Bourgmestre de Dison, prêtèrent serment pour la première fois. Depuis, les deux cités se rencontrent tous les cinq ans pour bien évidemment fêter leur union mais également pour promouvoir les valeurs de solidarité et d'ouverture aux autres. C'est ainsi qu'un partenariat a été signé entre les deux villes pour aider à la construction d'un dispensaire à Tulde Chila, village du Sénégal, en manque de couverture médicale. Cette année, Disonais et Audincourtois célèbrent leurs 50 ans d'amitié par des retrouvailles les 11-12 et 13 juin prochains à Audincourt. Vu la programmation de nos amis français, ces célébrations se présentent déjà comme inoubliables.

N'hésitez donc pas à vous joindre à nous pour fêter ce demi-siècle de rencontres et d'amitiés.





Plus de renseignements ?

Administration communale :

Monsieur Schoonbroodt - 087/39 33 68

- roland.schoonbroodt@dison.be

Commission communale des Fêtes, des Jumelages et des Sports
de Dison

Madame Henrotte-Brach - 0498/62 37 82

- info@commissiondesfetesdison.be

Le service population et la gestion active des files

Depuis ce lundi 10 janvier 2011, le service population est équipé d'un système de gestion dynamique des files d'attente. Ce support a pour but d'améliorer le service rendu au citoyen en réduisant les temps d'attente et en optimisant son orientation vers l'agent qui le servira.

N'oubliez pas de prendre votre ticket lors de votre prochaine visite à notre service population.

Heures d'ouvertures :

→ population/état-civil : tous les matins de 8h à 12h
lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

→ étrangers : mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h

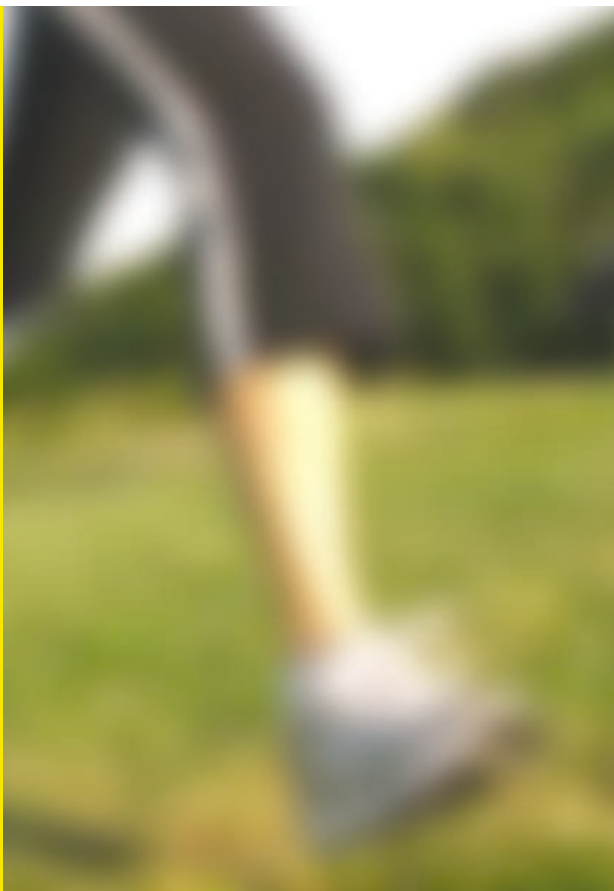




Vinciane Brockaert | Echevine des budget et finances, de la recette communale, des sports, des associations/autorisations, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication



je cours pour ma forme.be



Bientôt les beaux jours et l'envie de profiter de journées douces et ensoleillées.

C'est le moment idéal pour concrétiser les bonnes résolutions de début d'année et d'entamer un programme de remise en forme tout en profitant de la douceur des soirées de printemps.

C'est pourquoi, l'ASBL Jeunesse et Sports - CSLI - Dison a décidé d'adhérer au programme de formation déjà bien connu qu'est « Je cours pour ma forme ».

Une manière différente de reprendre ou de prendre contact avec le monde du sport et le plaisir de la course à pied.

Un coach, un groupe et des progrès accomplis sur trois mois, avec comme objectif au bout des 12 semaines de formation la possibilité de courir 5 km sans s'arrêter.

Un carnet santé pour noter les entraînements et visualiser au fil des semaines l'amélioration du rythme cardiaque et les mètres parcourus,

Pas d'investissement conséquent, une paire de chaussures de sport suffit pour entamer le programme.

La bonne humeur et l'envie de partager une nouvelle aventure sont les bienvenues pour maintenir ou relancer la motivation du groupe.

L'esprit de compétition n'est pas présent dans ce programme, l'entraide et le soutien sont les maîtres mots pour permettre au groupe de progresser avec l'aide d'un coach formé qui dispensera trucs et astuces pour que chaque séance d'entraînement soit un vrai moment de détente et un facteur de bienfait pour la santé.

Chacun, hommes, femmes, jeunes, adultes ou séniors, est le bienvenu.

La première session débutera le 04 avril 2011 à 19 heures.
Rendez-vous au Stade communal du Val Fassotte.

Pour tous renseignements complémentaires, l'ASBL Jeunesse et Sports est à votre disposition.

Téléphone : 087 / 33.55.80

Email : asbl.jeunesse-sport@skynet.be

Internet : www.dison.eu ou www.jecourspourmaforme.be





Depuis peu un nouveau module est disponible dans les Services en Ligne :

*Demande d'insertion d'une **activité/événement** à l'agenda communal sur le site internet de Dison.*

Accessible via le site internet communal :

<Pour aller plus vite ...>

<Administration en ligne>

<Services en ligne>

Ou directement via <http://dison-citoyen.lescommunes.be>

Cela concerne ?

Un événement ou activité à caractère culturel, sportif, récréatif, ... organisé par

- une association disonaise, se déroulant sur le territoire de la commune ou à l'extérieur.
- une association extérieure à Dison, se déroulant sur le territoire de la commune de Dison ou dont les activités couvrent la commune de Dison.

Comment procéder ?

Comme pour la commande de document en ligne, il faut d'abord s'inscrire sur le site des services en ligne :

<s'inscrire> en haut à droite de la page d'accueil du site. L'inscription sera effective dès que vous aurez validé les données et ne doit être effectuée qu'une seule fois.

!! l'identifiant respecte majuscule/minuscule !!

Par la suite il suffira de vous connecter au site : <s'identifier> en haut à droite de la page d'accueil du site.

Ensuite, une fois authentifié, il suffira de remplir le formulaire disponible à partir de la rubrique <demande d'insertion d'un événement> avec la possibilité de joindre photos et/ou document (1 Mb maximum par fichier).

La demande sera alors envoyée par mail et traitée à l'Administration Communale.

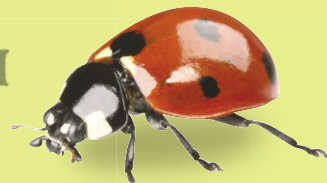
Si la demande est validée elle sera alors publiée à l'agenda du site internet. L'Administration Communale se réserve le droit de refuser l'insertion, le demandeur sera alors averti par e-mail.

Très prochainement un autre module sera disponible :

Demande de location de salle communale en ligne

Plus d'informations dans le courant du 2ème trimestre 2011.

e-TIC DISON



 **CommunesPlone**
Le Projet Collaboratif Open Source pour les communes

Vous cherchez une information sur votre Commune : <http://www.dison.eu>

Pour toutes questions ou suggestions concernant le contenu de notre site internet : info@dison.be



Les jeunes élus en herbe se mobilisent pour **Le Resto du Cœur** de Verviers !

Le Conseil communal des enfants réuni ce mois de février a rencontré Madame Krings, responsable du Resto du Cœur de la Place de l'Abbatoyr à Verviers.

Après avoir entendu un exposé relatif à la situation de cette institution, les difficultés rencontrées et les besoins nécessaires pour la bonne organisation de l'asbl, les conseillers ont décidé d'organiser une récolte de vivres au Profit du Resto du Cœur de Verviers.

Cette initiative un peu particulière sera organisée dans le courant du mois de mars.

Une affiche sera réalisée par les élus pour promouvoir cette action.

Vous voulez participer ... Contactez le Service Jeunesse Véronique BONNI 08731.34.50

Qu'est-ce que le conseil communal des enfants ...

Celui-ci permet aux jeunes élus :

- D'être entendus par les pouvoirs publics et par le monde des adultes pour pouvoir tenir une place dans la construction de la vie de leur ville
- De formuler des propositions, d'apprendre l'importance d'un dialogue dans l'élaboration des projets et la gestion communale. Apprendre à écouter et à donner la parole
- De vivre une éducation civique active et concrète. Se préparer à devenir de vrais citoyens responsables qui ont des droits et des obligations
- De découvrir la notion de démocratie. L'apprentissage actif de la démocratie, c'est être à l'écoute de son prochain, savoir dialoguer, respecter l'autre, connaître les rouages de la commune et ses modes de décision. C'est aussi apprendre à se mêler de tout ce qui touche à la vie quotidienne et à notre bien être !

Les jeunes élus se réunissent chaque deuxième lundi du mois de 16heures30 à 17heures30 dans la Salle du Conseil Communal

QUI sont-ils ?

Thomas BAILLY et Juliette NOBLUE sont respectivement Président et Vice Présidente

Ils sont entourés ...

Pour l'Ecole du Centre : par Nathan CAMBREISER

Laura KUKLECI

Aurélien LEMPEREUR

Lionel LONCIN

Cédric MULLENDER

Pour l'Ecole Neufmoulin: Séfa KANDEMIR

Kolak MEDET

Ozan TOLU

Pour l'Ecole de Wesny: Margaux CHARLET-BRIART

Pour l'Ecole Luc Hommel: Abdul Samed MUSTAFA AMINA

Pour l'Ecole de Mont: Hugo MOLHINGEN

Shirine TRICHA

Pour l'Ecole Heureuse: Chadine SAHIBI

Medhi YAZIDI

Louise WILLEMS

Pour l'Ecole du Husquet: Medhi BOUCHAT

Thomas COUSAERT

Sébastien KLEIN

Anna LAURENT

Pour l'Ecole Saint Fiacre: Tarkan EMONTS

Sefa SIMSEK

Vinz VAN DER HAEGEN